

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 OCTOBRE 2016

PROCES-VERBAL

Mardi 25 Octobre 2016 à 19 heures 30 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Isabelle BITEAU a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Brigitte GUILLAUME et Ludovic GATINEAU qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du Jour :

- + Présentation du Budget Supplémentaire (Budget Communal et Budgets Annexes : Poste – Assainissement),
- + Affaires Financières et Travaux,
- + Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- + Questions diverses.

. Présentation du Budget Supplémentaire : Monsieur le Maire

La Commission a examiné le projet du Budget Supplémentaire le 17 octobre dernier. Les propositions ont ensuite été adressées aux membres du Conseil Municipal. Monsieur le Maire présente le Budget Supplémentaire par section et imputation.

- **Budget Communal**
- Section de fonctionnement : 493.129,29 €
- Section d'Investissement : 999.428,87 €

- **Budget du service d'Assainissement**
- Section de fonctionnement : 70.000 €
- Section d'Investissement : 1.324.682,58 €

- **Budget Annexe Poste**
- Section de fonctionnement : 55.372,83 €
- Pas d'investissement.

Les 2 budgets annexes supplémentaires sont adoptés par tous les membres.

En revanche, s'agissant du Budget Supplémentaire communal, l'opposition vote contre, au motif qu'il est la continuité du Budget Primitif qui n'avait pas été voté en Mars dernier.

Le Budget Supplémentaire est donc adopté comme suit :

18 voix pour
5 voix contre

Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire

- Délibérations ci-après adoptées :

→ *Subvention allouée aux associations.* Celles qui ont participé à l'animation de la fête (la confection d'un char) recevront une somme forfaitaire de 260 € en complément de la subvention annuelle.

Pour : 18 voix – Contre : 4 voix – 1 abstention.

Le groupe d'opposition par la voix de Philippe LE PONT souligne que les budgets et bilans financiers des associations ne sont pas communiqués aux membres du Conseil Municipal et que par conséquent il est impossible de connaître l'utilisation des deniers publics qui leur sont versés.

→ *Approbation du rapport de la CLECT* (Commission d'évaluation des charges transférées). En raison de la restitution de la compétence garderie aux communes membres, l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes a été revue (Pour Maringues, elle passe à 150.129,98 € soit 10.869,79 € en plus).

→ *Travaux de construction et de mise aux normes de la station d'épuration du bourg :* fixation de la durée de l'amortissement à 35 ans.

→ *Prêt à réaliser pour la construction de la station d'épuration* auprès de la Caisse des dépôts (proposition la mieux disante).

Montant : 900.000 €

Durée : 25 ans

Taux fixe : 1,32 %

Remboursement trimestriel

→ *Aménagement de la Maison du Pont*

Résiliation du marché relatif au lot n° 3 « Enduits de façade » avec l'entreprise GD Bâtiment.

Malgré de nombreuses relances et après une mise en demeure de réaliser les travaux restants infructueuse, le Conseil Municipal décide de résilier le marché pour faute.

- Pour Information :

- *Le Centre de Secours* vient d'être équipé d'un nouveau VSAV reconditionné.
- *Gendarmerie :* Un effectif supplémentaire jusqu'au 31 décembre au moins, logé à titre gracieux dans l'appartement vacant situé Route de Riom.

- Point sur les travaux :

- Halle aux Marchés : Crépis côté Marquise refait par les agents.

- Travaux d'Assainissement aux Vaures : Poste de relevage non mis en service à ce jour. En attente du raccordement électrique.
- Chantier de la station d'épuration – Le terrassement est en cours.
- Travaux au complexe sportif :
 - Mise en place d'une porte en fer pour la buvette du foot.
 - Changement des blocs de secours qui ne fonctionnaient plus (sans doute court-circuit).

Commission Affaires Scolaires et Solidarité : Lucette BREGEON – Adjointe

- Don du Sang du 5 Octobre : 38 personnes dont 1 nouveau donneur.
- Marche Rose du 9 Octobre : Vif succès pour la 1^{ère} année – plus de 735 participantes. L'antenne locale a adressé un courrier de remerciements à la commune. Cette journée fort réussie n'a pu l'être qu'avec l'aide de nombreux bénévoles pour l'organisation matérielle et les dons des commerçants locaux, agences bancaires... Cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine (avec le départ à 15 heures au lieu de 14 heures). Le bilan financier élaboré par le Comité Départemental sera présenté ultérieurement.
- Délibérations ci-après adoptées
 - *Fixation des tarifs des repas à domicile pour 2017*
 - Repas de base = 7,90 €
 - Repas complet = 8,80 €
 - *Remboursement à la coopérative scolaire de 65,85 € - pour achat de cornes de brume (fournisseur n'accepte pas le paiement par mandat administratif).*
- Conseil Municipal des Enfants :

Les bulletins d'inscription sur la liste électorale ont été remis aux enfants, avec l'autorisation des parents. Le vote aura lieu le Mardi 13 décembre. 12 enfants seront élus : 9 pour le groupe Anatole France et 3 pour l'école St Joseph (fonction des effectifs).

En Janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, les résultats seront proclamés officiellement et les élus seront présentés.

Courant Janvier, la 1^{ère} séance aura lieu pour décider des modalités de fonctionnement.

Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe

- Expositions : Jusqu'au 13 novembre : Peintures de Didier JOVET et du 14 novembre au 4 décembre : Sculptures de Christine BISANTI.

- Animations pour le jeune public :

31 octobre : Halloween

21 Octobre : Spectacle « Conte d'ici et d'ailleurs » à 15 heures suivi d'un goûter offert aux enfants.

Fête du livre : 56 inscriptions

Cinéma : Prochaine séance Mardi 15 novembre « Frantz » réalisé par François OZON.

Commission Sports et Vie Associative : Yves RAILLÈRE – Adjoint

- Réfection du sol de la salle de sports URANUS –

Il nécessite d'être remplacé. La salle est en service depuis juin 1985 et elle est utilisée de manière intensive. Après consultation, l'offre la mieux-disante est : St Groupe (antenne locale à Orléat) pour la somme de 73.126,00 €. Le conseil Municipal donne son accord pour passer commande et solliciter le fonds de concours mis en place par la Communauté de Communes, à hauteur de 25.000 €uros. Les travaux vont commencer à la mi-novembre pour 4 semaines environ.

- Remerciements de l'Antenne Locale de la Ligue contre le Cancer pour le don de 577,50 €uros qui lui a été remis suite à l'organisation du Forum des Associations.

Commission Festivités et Animations : Gérard SANCIAUT – Adjoint

- Réunion avec les associations le 3 novembre à 19 heures pour établir le calendrier des manifestations 2017.
- *Commande des Illuminations de Noël* en convention avec le SIEG – Montant = 2.900 € HT soit 50 % pour le SIEG et 50 % pour la commune soit 1.450 €
- *Concours de Foie Gras*
 - Organisation matérielle de la journée,
 - Délibération pour fixer les prix (identiques à 2015),
 - La commission se réunira Jeudi 27 octobre pour finaliser cette manifestation.

Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

La Commission s'est réunie le 11 octobre pour travailler sur le projet d'aménagement du Square du Poilu. Dans un premier temps, la haie sera à arracher, et le mur tombé. Pour des raisons de sécurité, certains élus ont suggéré d'envisager une fermeture (protection des enfants). Au printemps, les plantations seront réalisées.

Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint

- La commission s'est réunie le 11 octobre pour préparer le bulletin municipal qui doit paraître en fin d'année.
- Le panneau d'information est en cours de réalisation.

Questions diverses : Monsieur le Maire

Dans chaque dossier :

- Invitation à la cérémonie du 11 novembre : rendez-vous à 11 heures (devant le cimetière).
- Invitation au Concours de foie gras – Samedi 19 novembre – remise des prix à 16 heures 30 – Salle Jupiter.

- Délibération ci-après adoptée :

→ *Dénomination de l'impasse de la Chappe –*

Pendant très longtemps, pas de logements dans cette voie. Avec la restauration d'immeubles, les habitants ont besoin d'avoir une dénomination formelle de l'impasse pour l'adresse du courrier (à la demande des concessionnaires de réseaux - du service des Impôts...).

→ Modification statutaire n° 13 de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier pour la mise en conformité avec la loi NOTRe. Le Conseil Municipal approuve le projet de nouveaux statuts.

→ Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable réalisé par le SIAEP de Basse Limagne – Exercice 2015.

→ Suite à une question de Pierre REINHARD, Monsieur le Maire précise que la parcelle située entre le Bd du Chéry et la Rue Sirmond qui a été nettoyée par les agents de Services Techniques a vocation à rester un espace public – L'aménagement n'est pas terminé.

La séance est levée à 21 heures 15